

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Master Design		
Orientation	Orientation Type Design		
Titre du module	Typographie I		
Code	1MaDeTD12	DCV303861FE26	
Type de formation	Master		
Semestre	Semestre 1		
Crédits ECTS	6		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français / Anglais (selon les intervenant·es)		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Le module propose l'acquisition de compétences permettant d'identifier et évaluer les codes qui influencent la réalisation de projets typographiques. Le processus d'acquisition est basé sur des éléments esthétiques, techniques, historiques, culturels, sociétaux, cognitifs ainsi que sur une approche globale de la culture typographique et de l'histoire de l'écriture.		
Contenu et formes d'enseignement	Le module est composé de deux ateliers: a) Tools make shapes: création de lettres à partir d'une gestuelle, apprentissage du <i>ductus</i>, création et réappropriation d'outils de calligraphie; b) Type in use: travail sur la mise en page, graphisme, création de spécimen, sur papier ou écran, utilisation du matériel typographique. Sous la dénomination Type lectures, des cours magistraux sont en outre proposés par des enseignant·es régulier·es et invité·es ponctuel·les, sur des sujets historiques ou techniques liés à la typographie et au graphisme. Des visites d'établissements d'archives, des rencontres avec les étudiant·es et enseignant·es des autres orientations MA Design de l'ECAL, et l'intervention ponctuelle de professionnel·les présentant leurs travaux figurent également à l'agenda du module.		
Formes d'évaluation et de validation	En fin de semestre, les travaux réalisés dans les ateliers sont évalués par un jury composé des enseignant·es du MA Type Design. Les cours magistraux, visites et autres interventions ponctuelles ne sont pas soumis à notation. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les notes attribuées.		
Modalités de rattrapage	Remédiation possible par la réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module. Pas de remédiation possible après répétition du module.		
Enseignant·e·s	Kai Bernau, Julia Born, Marie Lusa, Matthieu Cortat et intervenant·es		

Responsable module	Matthieu Cortat-Roller		
Descriptif validé le	8 juillet 2026	Par	Matthieu Cortat-Roller